

Montréal, le 6 novembre 19 2012

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Franklin Gertler  
Aldred Building  
507 Place d'Armes  
Bureau 1701  
Montréal, (Québec) H2Y 2W8

**Objet :                    Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour  
                                 l'année tarifaire 2013-2014  
                                 Dossier de la Régie : R-3814-2012**

---

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de la demande d'extension de délais pour le dépôt de la preuve du ROEÉ relativement au dossier mentionné en titre.

Compte-tenu des motifs invoqués, la Régie accepte de proroger le délai pour le dépôt de la preuve de votre cliente et établit le calendrier suivant à cet égard :

- 13 novembre 2012, 12h : dépôt de la preuve du ROEÉ;
- 21 novembre 2012, 12h : dépôt des demandes de renseignements au ROEÉ;
- 28 novembre 2012, 12h : dépôt des réponses du ROEÉ aux demandes de renseignements.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/as

c.c.    Tous les participants